

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 6 / 12 / 2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 20 / 01 / 2014	N° d'enregistrement F05213P0138
---	---	---

1. Intitulé du projet

Démolition de serres pour en construction de nouvelles (serres à usage maraîcher), sur la commune de St Philbert de Grand-Lieu

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 36	Surface des serres à créer : 3,72 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La SCEA les Trois Moulins souhaite démolir 2,63 ha de serres (construites en 1968) et des locaux techniques pour reconstruire 3,72 ha de serres et des locaux techniques. Le projet est lié à la vétusté des serres. Il s'agira d'un ensemble de chapelles rattachées les unes aux autres, composées d'une ossature métallique en acier galvanisé et de panneaux en verres. Le projet se situe sur la commune de St Philbert de Grand-Lieu, lieu-dit La Brosse Tenaud.

L'ensemble sera composé de 34 chapelles de 135 m de long. Toutes auront une largeur de 8m et une hauteur de 5,95m.

Cette structure est destinée exclusivement à la culture maraîchère (actuellement les parcelles sont utilisées pour cet usage : serres et culture en planche).

Les eaux de pluies seront rejetées dans un bassin de rétention (bassin existant à déplacer, puisque situé sous la future serre). Elles seront tamponnées avant rejet dans le milieu naturel.

A noter, le demandeur possède 14,57 ha de serres existantes sur le site, les dernières serres ont été créées en 2010, donc antérieur à la réforme des études d'impact. La surface totale, après projet sera de 18,29 ha. Fin 2012, une demande démolition et reconstruction identique à la démolition a été réalisée (pas de création de nouvelle SHON).

4.2 Objectifs du projet

Modernisation du parc de serres de l'exploitation avec pour objectif la réduction de la consommation énergétique, la réduction de la pénibilité au travail et élévation du potentiel économique :

- économie d'énergie : -30 % car les serres seront plus étanches (installation d'écrans d'isolation thermique)
- l'extension de la serre permettra la réalisation d'une nouvelle cultures tomates en dérobés
- nouvelle serre plus lumineuse donc plus d'activité photosynthétique des plantes permettant un accroissement de la production

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

- Démolition des serres et locaux techniques existants
- Aménagement du bassin de rétention des eaux pluviales
- Légers terrassements pour l'adaptation de la parcelle
- Implantation et scellement des poteaux de structures
- Montage des structures métalliques (poteaux, arceaux, renforts)
- Couverture par panneaux de verre
- Mise en place des évacuations d'eaux pluviales (gouttières, collecteurs, raccordement bassin)
- Installation des équipement d'irrigation
- Construction du local technique

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cultures maraîchères : muguet, concombre. La culture de tomate en dérobé pourrait être mise en place.

Irrigation sans nouveau prélèvement : récupération des eaux de drainage d'infiltration par la mise en place de gouttière (ne se fait pas sur la serre actuelle) et récupération des eaux issues des toitures de la serres (bassin de rétention qui sert également de stockage).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Ce projet est soumis à une procédure de déclaration au titre des articles L214-1 du Code de l'Environnement (loi sur l'eau et les milieux aquatiques)

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface d'assiette (surface cadastrale parcelles concernées)	312 257 m2
Surface d'emprise des serres existantes à démolir	26 325 m2
Surface d'emprise des serres à construire	37 260 m2
34 chapelle de 8 m de large	276 m
Longueur	135 m
Hauteur	5,95 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit :
La Brosse-Tenaud
44310 ST PHILBERT DE
GRAND-LIEU

Coordonnées géographiques¹ Long. 47 ° 03 ' 37 " 30 Lat. 1 ° 34 ' 37 " 13

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site en projet est majoritairement occupé par une serre existante, l'extension est occupée par des cultures maraîchères de plein champ (muguet, concombre), le local technique et le bassin de rétention des eaux pluviales

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan Local d'Urbanisme de St Philbert de Grand-Lieu

Date d'approbation : 29/01/2007, dernière révision : 06/05/13

Les parcelles sont classées en zone A (agricole)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de St Philbert de Grand-Lieu, riveraine d'un lac de plus de 1000 ha
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le département a établi un plan de prévention du bruit dans l'environnement pour les routes départementales, en juin 2013. La RD 117 est concernée. Le projet est situé en dehors des secteurs affecté par le bruit.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le recensement communal n'intègre pas le site en projet dans une enveloppe zone humide. Le projet n'est pas non plus concerné par la carte des zones humides probables de Loire-Atlantique. Aucune zone humide n'a été délimitée sur le site en projet.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de plan de prévention des risques sur la commune. La commune est concernée par un atlas des zones inondables affluents Lac de Grand Lieu. Le site en projet ne se situe pas dans la zone inondable.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Natura 2000 "Lac de Grand Lieu". FR210008 (ZPS) : distance environ 5,9 km à vol d'oiseau ; FR5200625 (SIC) : distance environ 5,1 km à vol d'oiseau.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est déjà irrigué, le projet n'engendrera pas de nouveau prélèvement. Récupération des excès d'eau (culture sur gouttière et eaux des toitures) devrait permettre une diminution des prélèvements
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est occupé par des serres (à démolir), des cultures de plein champs, le bassin de rétention et local technique (à déplacer). Le site ne présente pas d'intérêt écologique.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Du fait de l'éloignement du projet et de la dissimilitude des habitats qui le compose, vis-à-vis des zones naturelles à sensibilités particulières, le projet ne sera pas susceptible d'avoir des incidences sur des sites naturels sensibles existants (lac de Grand Lieu)

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles en projet ont une vocation agricole et conserve cette vocation
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par le transport de marchandises dangereuse. Le projet peut être concerné par ce risque extérieur à l'exploitation du fait de son emplacement : axe routier proche du site (environ 500 m)
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est en zone de sismicité : 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact lié aux engins agricoles, mais cet aspect est préexistant. L'impact ne sera pas amplifié.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Serres non éclairées</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>CO2 à partir de la chaufferie Les serres sont actuellement chauffées par une chaudière biomasse, une cogénération et du gaz en complément. Cela représente 300 kWh/m2/an. Incidence positive du projet qui devrait permettre une réduction de 30 % de la consommation (installation d'écrans d'isolation thermique) Arrêté ICPE 14/01/03, en cours de déclassification : diminution de la puissance installée</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Eaux pluviales issues des toitures. Elles seront collectées et orientées vers le bassin de rétention (à déplacer). Le débit sera régulé, les eaux rejoindront ensuite le ruisseau le Redour. Le bassin servira de stockage, seules les eaux excédentaires rejoindront le milieu. Eau de drainage d'irrigation : totalement collectées pour être réutilisées (pas de rejet)</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Lessivage d'éléments fertilisants : impact positif par la maîtrise de l'irrigation et de la couverture permanente (diminution du lessivage)</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les parcelles conserve leur rôle de production agricole. Le projet assurera la poursuite de l'activité telle qu'elle existe aujourd'hui.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet correspondant à une démolition de serres (construites en 1968) et des locaux techniques puis reconstruction d'une serre et du local technique. La nouvelle serre sera plus grande (environ 1ha). Au vu des usages actuel du site (serre, local technique, bassin de rétention et culture de plein champ) la nature et l'usage du sol reste inchangé, de l'absence de zone protégée sur le site, que les principaux impacts se feront sur le milieu aquatique (augmentation du ruissellement lié à l'imperméabilisation), il semble que le dossier d'incidences au titre de la loi sur l'eau décrira et répondra de façon adéquate et proportionnelle à l'impact du projet.

De plus, le projet assurera la continuité de l'activité de maraîchage existante tout en intégrant de nouvelles techniques permettant une réduction de la consommation énergétique, et le recyclage des eaux d'irrigation.

